

Les partisans de la piétonisation de Rive, couplée à la création d'un parking en sous-sol, défendent l'attractivité d'un projet respectant toutes les mobilités

«Clé-de-Rive apportera dynamisme et convivialité»



RACHAD ARMANIOS

Mobilité ► Les partisans du paquet ficelé comprenant la piétonisation de Rive et la construction d'un parking de six niveaux en sous-sol donnent de la voix. Ce projet, soumis au vote des citoyens de la Ville de Genève le 7 mars, offrira convivialité et dynamisme économique à la cité, promettent-ils.

Jean-Marc Guinchard, député et ex-président du Grand Conseil, se réjouit, au terme de trois ans de travaux, de se promener au centre-ville «en sécurité» et en déambulant entre les terrasses de bistrot. «Depuis vingt ans que je vis à Rive, je constate le chaos du trafic. Les habitants et les visiteurs pourront enfin respirer en surface grâce au réaménagement d'un périmètre de 33 000 m² qui fera basculer Genève dans une nouvelle ère.»

«Le projet permettra aux commerçants de rebondir»

Sophie Dubuis

Sophie Dubuis, présidente de la Fédération du commerce genevois et de Genève Tourisme, voit dans le projet une aubaine pour permettre aux commerçants de rebondir, eux qui sont frappés par les fermetures liées à la pandémie, le tourisme d'achat et les ventes en ligne. Le parking permettra aussi de supporter la concurrence des centres commerciaux périphé-



Selon les partisans, le parking permettra de concilier les besoins des piétons, des cyclistes et des automobilistes. JPDS

riques, tout en répondant aux besoins d'une partie des touristes. Un secteur, lui aussi en souffrance, qui a une véritable carte à jouer grâce à un centre ville véritablement attractif, ajoute-t-elle.

Directeur de la **Chambre de commerce** immobilière et député PLR, **Vincent Subilia** défend la création d'emplois grâce aux treize rues piétonnes (à priorité piétonne, pour être exact) qui stimuleront le commerce. Le parking, ajoute-t-il, marquera «la fin de la recherche aléatoire de places». Les études d'impact indiquent une diminution de la pollution, y compris sonore, affirme M. Guinchard.

Guillaume Barazzone en soutien

Christian Gottschall, membre du comité de l'association de propriétaires Pic Vert, se réjouit

de la piétonisation, véritable «transition vers une mobilité plus durable», affirmant toutefois que celle-ci doit se faire en tenant compte des besoins des automobilistes. Sébastien De Carlo, pour les Vert'libéraux de la Ville de Genève, abonde dans ce sens: «La liberté individuelle doit être respectée, on doit pouvoir être piéton le matin, cycliste à midi et automobiliste le soir.» Il insiste ensuite sur le fait que le parking, largement équipé en bornes électriques, ira dans le sens de l'électrification exponentielle du parc automobile.

Ancien conseiller administratif PDC, Guillaume Barazzone rappelle que le parking, en compensant les places biffées en surface, permettra d'en supprimer dans un rayon de 500 mètres, résolvant beaucoup de points noirs au-delà du

secteur de Rive, par exemple pour rendre des pistes cyclables continues. Ou pour replanter des arbres au boulevard Helvétique. Avec 398 places pour deux-roues, le parking répondra au phénomène croissant des motos squattant les trottoirs, ajoute-t-il, tout en offrant des places sécurisées pour les vélos électriques.

En écho aux propos du conseiller d'Etat Serge Dal Busco dans la *Tribune de Genève*, les partisans insistent sur l'obligation de compenser les places éliminées en surface au regard de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE). Sans le parking, la piétonisation exigerait d'en compenser 111, selon les opposants, et 200, selon les services du Département cantonal des infrastructures. Et ce, sans parler de l'initiative que les référendaires ont dépo-

sée pour une zone piétonne plus ambitieuse... Et les nombreux parkings alentour seraient déjà bien utilisés, selon les partisans de Clé-de-Rive.

Au-delà des calculs d'épicer, faut-il vraiment demander au peuple de voter en fonction des lois ou plutôt adapter les lois aux injonctions des urnes, qui semblent toujours plus tenir compte de l'urgence climatique? «La LMCE vient d'être adaptée en votation populaire», rétorque Sébastien De Carlo. Pour Daniel Sormanni, député et conseiller municipal MCG, refuser l'actuel compromis, fruit d'une discussion de douze ans, signifiera enterrer toute piétonisation durant au moins dix à vingt ans, à l'instar de la place Neuve, restée en l'état après le refus de son réaménagement couplé à un parking en sous-sol il y a vingt ans. |